



Municipalité Saint-Frédéric

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2025

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure de début de chacune, ainsi que l'endroit où elles se tiendront.

Voici le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires de conseil municipal pour 2025 qui se tiendront à la salle du conseil, située au 850 rue de l'Hôtel de Ville, et qui débiteront à 19h30 :

8 janvier	3 février	3 mars	7 avril
5 mai	2 juin	7 juillet	11 août
2 septembre	6 octobre	10 novembre	8 décembre

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 6 novembre 2024

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Saint-Frédéric

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Frédéric certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 13h00 le 6 novembre 2024 aux endroits suivants : Bureau municipal & Bureau de poste

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 novembre 2024.

Directrice générale et greffière-trésorière
